

Liste des documents à nous apporter pour votre inscription en
PERMIS A1-A2

Attention, ne tardez pas, vous ne pourrez pas passer votre examen tant que votre dossier ne sera pas validé sur ANTS

- ☐ Fiche de renseignement complétée
- ☐ Mandat ANTS complété
- ☐ Photocopie recto-verso du permis de conduire
- ☐ Photocopie recto - verso de la carte d'identité valide
- ☐ 1 plaquette de e-photos *

** Ces photos numériques peuvent être obtenues dans un photomaton agréé ANTS. Vous ferez vos photos + votre signature sur un écran et vous obtiendrez une plaquette de photos avec un code.*

Attention si on ne vous demande pas de signature, les photos ne seront pas acceptées.

Ce code photo est valable une seule fois. Nous allons l'utiliser pour votre demande d'inscription à l'examen. Vous aurez besoin d'un nouveau code photo quand vous ferez la demande d'édition du permis de conduire sur ANTS.)

- ☐ 1 facture de – 3 mois (téléphone gaz, électricité ou eau)

Si vous n'avez pas de facture à votre nom, vous devrez fournir :

- 1 justificatif de domicile d'une personne vivant à la même adresse que vous
- Copie de sa pièce d'identité valide
- 1 attestation sur l'honneur, datée et signée par l'hébergé et l'hébergeant, certifiant l'hébergement

- ☐ Attestation JDC (si personne de – 25 ans)

Ou

- ☐ Photocopie du recensement
(si personne de + 16 ans et si JDC pas encore effectuée)

Attention, sur les photocopies, le permis et de la carte d'identité doivent être visibles entièrement, bords visibles et ne doivent pas être flous.